

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
**Centre
Intercommunal
d'Action Sociale
Cœur de Lozère
Fixation du
nombre de
membres
siégeant au
Conseil
d'Administration**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance Publique du 23 juillet 2020

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la séance : 23

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
16 juillet 2020

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
6 août 2020

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le **12 AOUT 2020**
Le Président,



L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai^{ent} présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etai^{ent} représentés : MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente (Benoit VALARIER), MM. Bruno PORTAL (Emmanuelle SOULIER), Thierry JACQUES, (Laurent SUAU), Philippe POUGET, (Emmanuelle SOULIER), (Laurent SUAU), MME Stéphanie PASI (Xavier SOUCHON) Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Madame Françoise AMARGER-BRAJON Conseillère Communautaire expose :

Par délibération en date du 27 septembre 2006, notre assemblée a procédé, suite au transfert de la compétence « action sociale », à la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale Cœur de Lozère. Conformément aux dispositions des articles R123-7, R123-27 et R123-28 du code de l'action sociale et des familles, il appartient à notre assemblée de fixer le nombre d'administrateurs du CIAS.

Etant précisé que le Président de la Communauté de Communes Cœur de Lozère est le Président de droit du Centre Intercommunal d'Action Sociale Cœur de Lozère,

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200723-6669-2020-132-
DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Il est proposé :

- **DE FIXER** le nombre d'administrateurs du CIAS comme suit :
- 8 membres élus au sein du conseil communautaire répartis comme suit :
 - Pour l'ensemble des communes de – de 500 habitants : 2 élus
 - Pour l'ensemble des communes de 500 à 10 000 habitants : 3 élus
 - Pour l'ensemble des communes de + de 10 000 habitants : 3 élus
- 8 membres nommés par le Président de la Communauté de Communes Cœur de Lozère réparti comme suit :
 - Associations familiales sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales : 1 membre
 - Association de personnes âgées : 1 membre
 - Association de personnes handicapées : 1 membre
 - Association d'insertion et de lutte contre les exclusions : 1 membre
 - Personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la Communauté de Communes : 4 membres

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 25 voix pour 3 abstentions **ADOpte** les propositions du rapporteur

Pour extrait conforme,
Mende, le 24 juillet 2020
Le Président,
Laurent SUAU

24/07/2020



Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200723-6669-2020-132-
DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020